

# Livret d'accueil

*La Rosée*

du

Pilat

Résidence Autonomie





## Bienvenue à la Rosée du Pilat !

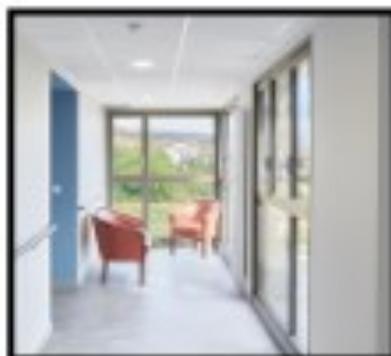
Vivre chez vous ne vous convient plus ou devient difficile...

Vous êtes valide ou vous avez perdu une partie de votre autonomie...

Vous êtes à la recherche d'un hébergement en séjour permanent ou temporaire...

Vous souhaitez intégrer un lieu de vie convivial et rassurant, sans perdre pour autant votre indépendance et la liberté d'organiser votre vie comme vous l'entendez.

La Rosée du Pilat peut répondre à vos attentes si vous recherchez une ambiance simple et familiale et un lieu sécurisant.



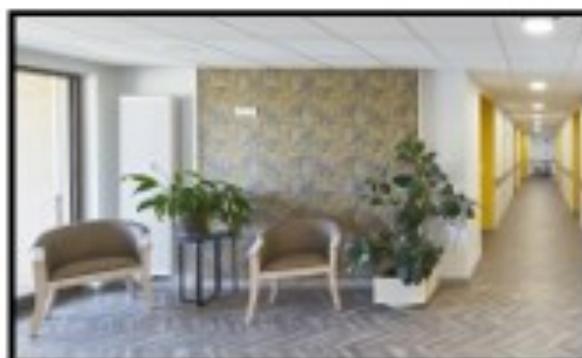
Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration, la Direction et l'ensemble du personnel, sont heureux de vous présenter l'établissement « La Rosée du Pilat » et vous souhaitent la bienvenue.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez à notre établissement et espérons que ce document vous permettra de percevoir la qualité de vie qui l'anime.

Nous sommes à votre disposition pour vous faire visiter notre résidence autonomie et vous fournir tous les renseignements que vous souhaitez.

La Direction





### Situation

La Rosée du Pilat, est situé à Maclas au cœur du Quartier de l'Avenir, a proximité de la crèche et de l'école publique.

L'établissement est distant de 45 km de Saint-Etienne, 60 km de Lyon, 60 km de Valence et à proximité d'Annonay, Vienne et Péage de Roussillon.



### Les Conditions d'admission

L'établissement reçoit des personnes seules ou des couples valides âgés d'au moins 60 ans.

L'établissement accueille en priorité les personnes originaires de Maclas et du canton ou dans le cas de rapprochements familiaux, ainsi que les ressortissants des caisses de retraite qui, par leur financement, ont contribué à la construction de ce nouvel établissement.

Les demandes d'admission qui n'ont pas pu être satisfaites font l'objet d'un positionnement sur la liste d'attente selon des critères d'ancienneté et d'urgence de la demande.

Le consentement libre et éclairé du résident est systématiquement recherché avant son admission. L'admission est prononcée par la direction, après entretien et visite avec le résident et sa famille.



## L'hébergement

La résidence dispose de 73 studios, répartis sur quatre niveaux desservis par des ascenseurs.

Plusieurs surfaces sont proposées : 26m<sup>2</sup> ; 30m<sup>2</sup> ; 36m<sup>2</sup>

Chaque studio comprend :

Un coin chambre-salon qui peut être aménagé par le résident,

Un coin cuisine (plaques induction, réfrigérateur, placard de rangement, évier),

Un équipement sanitaire individuel, adapté aux personnes à mobilité réduite (lavabo, douche, w.-c.),

Un placard aménagé par des étagères et une penderie.

Le chauffage est un chauffage central collectif au gaz.

Le studio est équipé :

D'une prise de télévision

D'une prise de téléphone et accès internet (contrat à la charge du résident)

Les draps et les couvertures peuvent être fournis et entretenus par l'établissement.

L'établissement n'assure pas l'entretien des logements des résidents.

L'intervention des services d'une aide à domicile est souhaitée et souhaitable et reste à la charge du résident.

L'établissement assure le lavage des vitres 3 fois par an, ainsi que l'entretien des rideaux une fois dans l'année, prestations incluses dans le prix de journée.





## L'animation

Certaines animations sont hebdomadaires ou bihebdomadaire :

Loto, gymnastique douce, atelier-mémoire, atelier détente et relaxation...

D'autres plus ponctuelles :

Chanteur, spectacle, rencontre intergénération, cinéma...

Les anniversaires des résidents sont fêtés tous les mois.



## La restauration

La Rosée du Pilat prépare les repas du midi sur place, dans le respect d'une cuisine traditionnelle familiale et équilibrée.

Le repas de midi est servi tous les jours (y compris le dimanche et les jours fériés) dans la salle de restaurant.

Un plateau peut être servi dans le studio, en cas de maladie, exclusivement.

Chacun peut inviter famille et amis sur réservation à l'avance.

Un portage de repas du soir peut être organisé.





## Les soins

Le résident peut faire appel au médecin de son choix, de Maclas ou des environs.

Des infirmiers libéraux peuvent assurer la prise en charge des soins sur prescription médicale (préparation et distribution des médicaments, aide à la toilette, aide au lever et au coucher...)

D'autres professionnels de santé peuvent intervenir sur demande des résidents (pédicure par exemple).

Les actes médicaux ou paramédicaux sont à la charge du résident et pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

L'établissement n'est pas médicalisé.



## La vie quotidienne

Régulièrement, une coiffeuse est présente dans l'établissement.

Chaque résident dispose d'une boîte à lettre.

L'établissement peut se charger de l'envoi du courrier des résidents.

Les visites et les sorties sont libres et peuvent s'effectuer à n'importe quel moment.

Toutefois en cas d'absence prolongée, le résident est tenu d'en informer préalablement le personnel et d'inscrire son absence dans le cahier prévu à cet effet.



## Les prestations obligatoires

### - Le dépôt de garantie

Il sera égal à un mois (31 jours) du tarif logement.

- pour 26 m<sup>2</sup> : 1067.95 €

- pour 30 m<sup>2</sup> : 1232.25 €

- Pour 36 m<sup>2</sup> : 1478.70 €

Le dépôt de garantie peut être conservé partiellement ou totalement après l'état des lieux de sortie si des dégradations causées par le résident sont constatées.

### - La téléassistance

19,90 €/mois l'abonnement pour un mois complet (proratisé).

Facturation établie directement par le prestataire  
retenu par la résidence : LA TELEASSISTANCE SERENITE 43



## Les prestations facultatives

### - Linge de lit :

La fourniture du linge de lit s'effectue tous les quinze jours.

#### **Tarif :**

- 5,80 €/change pour un lit d'une personne
- 6,44 €/change pour un lit de 2 personnes

### - Mobilier :

Le studio peut être meublé pour un séjour temporaire. Le lit, le sommier, le matelas, la table de chevet, la commode, une table et deux chaises, un fauteuil peuvent être installés.

**Tarif :** 3,50 €/jour

### - Téléphone :

Une ligne téléphonique peut vous être attribuée par la Résidence. Les appels sont illimités sur fixe et mobile France. Les appels à l'étranger et les numéros spéciaux seront bloqués.

**Tarif :** 5 €/mois (tout mois commencé est dû)

### - Repas du soir :

Le repas du soir (livraison liaison froide – repas en studio)

Potage fait maison ~ Un fromage ou yaourt ~ Compote ou fruit ~ Pain

**Tarif :** 2.40 €

### - Buanderie :

La buanderie est accessible pour les résidents, les familles et les aides à domicile.

#### **Tarif :**

Machine à laver : 4 € (lessive comprise)

Sèche linge : 1 € (cycle à déterminer)



## Les tarifs

La Rosée du Pilat est un établissement public, géré par le Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le Maire de Maclas.

Elle est habilitée à recevoir des résidents au titre de l'Aide Sociale et est conventionnée par la Caisse d'Allocations familiales ou la Mutualité Sociale Agricole (possibilité d'Aide Personnalisée au Logement).

Résidence autonomie La Rosée du Pilat 6 rue des Générations 42520 MACLAS	Prix de journée 2025	Tarif mensuel repas compris 2025
Studio 26m <sup>2</sup> :	34.45€	1411.12€
Studio 30m <sup>2</sup> :	39.75€	1575.42€
Studio 36m <sup>2</sup> :	47.70€	1821.87€
Studio couple 26m <sup>2</sup> :	48.24€	2181.78€
Studio couple 30m <sup>2</sup> :	53.53€	2345.77€
Studio couple 36m <sup>2</sup> :	61.48€	2592.22€
Repas :	11.07€	
Repas invité :	14.70€	

Le prix de journée est fixé chaque année par le Président du Conseil Départemental sur proposition de l'établissement.



Le résident devra fournir les pièces suivantes afin de constituer son dossier :

- Le certificat médical d'admission du Conseil Départemental de la Loire rempli par le médecin traitant du résident, ou établi sur le logiciel « Via trajectoire »
- Le dossier de demande d'hébergement complété

Une copie de :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Livret de famille
- Attestation d'assurance Sociale à jour de vos droits
- Carte de mutuelle à jour des droits (à fournir à chaque échéance)
- Bulletins annuels des pensions de retraites de l'année antérieure à l'admission
- Les trois derniers relevés bancaires (du dernier trimestre)
- Avis de non-imposition ou d'imposition de l'année précédente
- Un Relevé d'Identité Bancaire  
(pour la mise en place du prélèvement automatique des frais de séjour)
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile
- Votre dernier certificat de vaccination COVID-19 si vous avez été vacciné
- Arrêté du conseil Départemental droit APA
- Ordonnance de jugement (si protection juridique)

*À l'admission, le résident doit signer le contrat de séjour  
et le règlement de fonctionnement.*



## **La Rosée du Pilat**

6 rue des Générations 42520 MACLAS

04.74.87.37.63

[direction.residencedulac@orange.fr](mailto:direction.residencedulac@orange.fr)

**Avec le soutien financier de :**



**Pour l'aménagement du quartier :**

